

En outre, une utilisation accrue de chaque arbre et de certaines espèces serait de nature à augmenter les ressources”...

Illusion de l'abondance

Aussi est-il étonnant de s'entendre dire par les spécialistes que ces apparences d'une abondance de bois sans limites sont en grande partie illusoire.

La Conférence nationale de la régénération forestière, tenue à Québec en octobre 1977, a abouti à la conclusion qu'un juste renouvellement des forêts n'était rien de moins qu'un pressant besoin économique. Un groupe de 250 représentants des gouvernements, de l'industrie, du génie forestier, des universités et des organismes de protection de l'environnement a assisté à cette conférence. Les participants ont été unanimes à reconnaître, dans leur communiqué, que l'insuffisance de la régénération forestière est "en vérité un problème grave et fondamental pour nos forêts".

Que penser des données rassurantes de la statistique. Les études diffusées à la Conférence indiquent que seulement la moitié environ du surplus statistique est "économiquement accessible"...

Terres forestières improductives

L'impression générale que le Canada dispose d'une surabondance d'arbres est juste, mais il faut souligner qu'un grand nombre pousse dans des zones trop au nord pour pouvoir atteindre une taille utilisable alors que, plus au sud, d'immenses étendues de forêt sont terriblement délabrées. "Les nouvelles forêts qui poussent dans les régions déjà exploitées ou ayant souffert de sinistres naturels, dit le communiqué de la Conférence, sont souvent de qualité inférieure à celles qu'elles remplacent. Elles laissent fréquemment à désirer sous le rapport des espèces recherchées, de la qualité, de la densité, de la résistance aux insectes et aux maladies ou de leur emplacement peu favorable pour alimenter économiquement les scieries existantes."

De l'avis unanime des spécialistes, jusqu'à 20 p.c. des forêts exploitées chaque année ne sont pas et ne seront pas régénérées convenablement. Si l'on y ajoute les zones où les ravages des insectes, des incendies et du vent ont entravé la régénération, un total de 258 800 hectares est soustrait chaque année à notre potentiel national de production forestière.

(suite à la page 8)

Impératifs de la foresterie au Canada

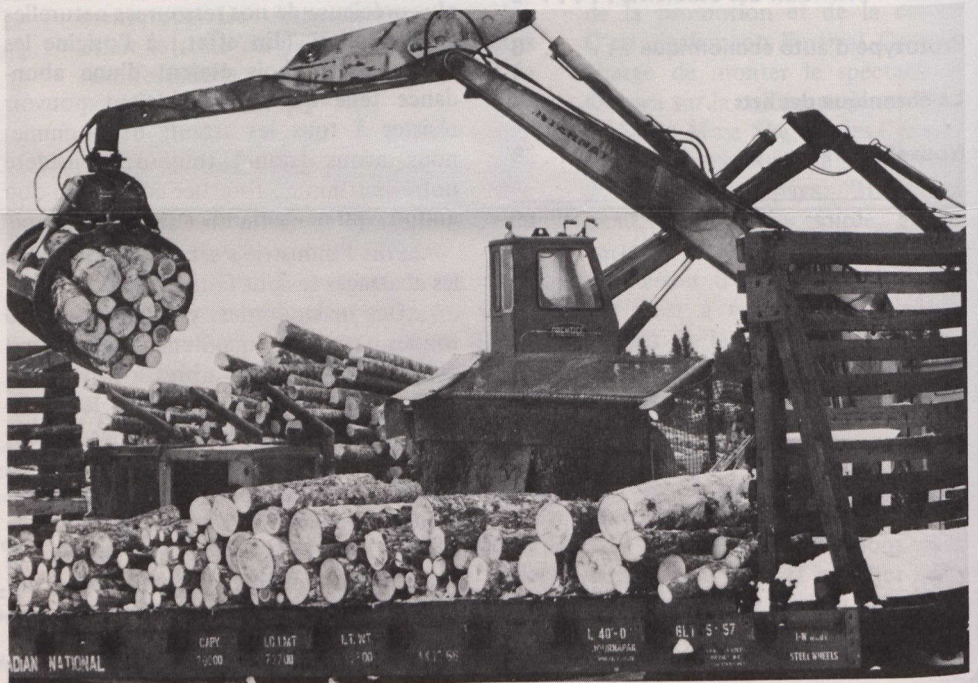
Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont commencé à s'attaquer au problème de l'aménagement des ressources forestières à la Conférence des premiers ministres tenue en février 1978. A cette occasion, tous les pouvoirs publics ont convenu de la nécessité de continuer à collaborer dans le domaine de l'aménagement forestier. Le 6 juin dernier, le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement (CCMRE), qui avait parrainé une étude fédérale-provinciale sur les politiques forestières, a approuvé en principe un rapport intitulé *Les Impératifs de la foresterie au Canada*, dans lequel le groupe de travail réclame clairement l'intervention du gouvernement.

Voici quelques grands principes de la stratégie du CCMRE qui devrait assurer une gestion adéquate des forêts canadiennes:

- la priorité de la compétence provinciale sur ses propres terres boisées;
- la nécessité d'une certaine unité des politiques fédérale et provinciales touchant ces ressources;
- la stabilité de l'emploi et des centres ruraux;
- le maintien de la productivité des terres boisées;
- l'adoption d'une gestion forestière à usages multiples;
- des objectifs de production qui assurent une industrie forestière canadienne viable; et
- la protection du milieu.

Voici les éléments de stratégie jugés nécessaires pour atteindre ces objectifs:

- une opinion publique informée;
- une hausse de \$180 millions (de 220 millions à 400 millions) des crédits gouvernementaux affectés à l'aménagement forestier intensif;
- le financement, partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces, de la gestion des forêts et le recours à des crédits d'impôt pour encourager les investissements privés dans ce secteur;
- l'élaboration de meilleurs systèmes pour recueillir des statistiques sur les ressources forestières, une connaissance analytique de l'économie et un transfert de technologie; et
- une plus grande priorité accordée à la recherche et au développement dans le domaine forestier.



Un grappin à grumes charge des troncs d'arbres sur un camion qui les transportera à la scierie. La modernisation de l'exploitation forestière rend encore plus importante une bonne gestion des forêts.